

C17

ARAMON ARGILLIERS
CASTILLON-DU-GARD
COLLIAS COMPS DOMAZAN
ESTÉZARGUES FOURNÈS
MEYNES MONTFRIN
POUZILHAC REMOULINS
SAINT-BONNET DU GARD
SAINT-HILAIRE D'OZILHAN
THÉZIERS VALLIGUIÈRES
VERS-PONT DU GARD

Le magazine de la Communauté de Communes du Pont du Gard / Juin 2019



La Maison de Services au Public est ouverte !





Le mot du Président

Chers administrés de la Communauté de Communes du Pont du Gard,

Les six années qui vont se terminer auront vu notre communauté de communes touchée par la fermeture de la centrale EDF d'Aramon, et la perte de fiscalité exceptionnelle qui a suivi. Notre objectif est de se battre pour sa survie et le maintien de son modèle de développement tout en finalisant les projets engagés. Nous mettons tout en œuvre pour y arriver.

La compétence Petite Enfance s'est développée avec l'intégration des crèches d'Aramon et d'Estézargues, le service s'est modernisé avec des outils numériques de gestion et une constante ambition pour rendre un service de qualité. En matière de services publics, le projet de MSAP (maison de services au public) a vu le jour dans de nouveaux locaux récemment construits et inaugurés à Remoulins. La communauté de communes a réussi malgré les difficultés financières à accroître ou maintenir ces services qui font sa spécificité comme le Relais Emploi, devenu Relais de Services au Public, le Transport à la demande (TAD) à destination de nos anciens, le nettoyage mécanique des rues, le Système d'Information Géographique ou encore le Bus de la Mer.

De nouveaux services ont même vu le jour comme le Réseau de Lecture Publique, inauguré à Domazan le 12 avril dernier, qui permet à chacun, gratuitement, d'avoir accès aux livres et supports multimédias des treize bibliothèques ou médiathèques du territoire.

La programmation culturelle a été renouvelée et a obtenu je le crois, au regard du taux de fréquentation, un succès croissant. La communauté de communes a également préparé l'avenir en matière de tourisme avec la création de l'Office de Tourisme "destination Pays d'Uzès Pont du Gard" qui va apporter un plus en matière de promotion du territoire. Au niveau développement local, la création du PETR "Uzège Pont du Gard" qui porte notamment le programme Leader et le contrat de ruralité, permet le financement de projets privés, associatifs et communaux.

L'économie restera un élément déterminant de ces six années au terme desquelles le territoire aura vu ses initiatives couronnées par les Contrat de Transition Ecologique "Cleantech Vallée" et de Territoire d'Industrie devant permettre aux entreprises et porteurs de projets innovants de trouver chez nous les possibilités de s'épanouir. Cela s'est accompagné du remplissage des zones d'activités et de la création de quatre ateliers relais sur Théziers à destination des artisans.

La Communauté de communes a également été motrice pour l'arrivée du Très Haut Débit Internet en anticipant le Schéma départemental et se trouve ainsi parmi les territoires prioritaires, ce dont entrepreneurs et particuliers ont bien besoin.

La sécurité et la prévention de la délinquance ont également été des priorités avec près de 98% des nuits couvertes par les patrouilles de la Police Intercommunale et la mise en œuvre d'actions de préventions diverses (alcool, drogues, sécurité routière, incendie...) dans le cadre du CISPD.

Enfin la mutualisation d'actions avec les communes a permis de développer à moindre coût par exemple l'instruction des permis de construire ou la gestion des systèmes informatiques.

Toutes ces actions, ces services et ces projets ont été possibles grâce à l'engagement des Maires, des conseillers communautaires et des services de la communauté de communes que je remercie ici pour leur engagement et leur travail à votre service.

Votre bien dévoué.

Claude MARTINET,
Président

C17 Magazine - Edition de juin 2019 - N°25 - Dépôt légal à la parution.
Adresse : 21 bis avenue du Pont du Gard 30 210 Remoulins
Tél : 04 66 37 67 67 - www.cc-pontdugard.fr
Directeur de la publication : Claude Martinet.
Rédacteur en chef : Guilhem Quairel.
Maquette : Service communication CCPG.
Impression : Imprimerie RIMBAUD - 84300 CAVAILLON.
Diffusion : Groupe SOCOM.
Photos : ©Communauté de Communes du Pont du Gard / ©Fotolia / © Alain Colombeau
Tirage : 14 500 exemplaires imprimés sur papier recyclé.

SOMMAIRE

P.3 Le mot du Président

P.4 Retour sur...

Une saison culturelle et sportive à succès !!! / Des rencontres entre les services de police du territoire / Bilan sécurité 2018 / La Maison de Services au Public est ouverte ! / Relais intercommunal de services au public / Forum de l'emploi saisonnier 2019 / Pratiques anti-gaspi dans les cantines scolaires

P.6 Actions et projets

Inauguration de la Cleantech Vallée / CleanTech Booster / Transition énergétique / La communauté de communes labélisée Territoire d'industrie / Inauguration et journée portes ouvertes du réseau des bibliothèques / Le Bus de la mer est de retour ! / Des fonds européens pour les projets du territoire / Mutualisation : du nouveau pour 2019

P.7 Focus budgétaire

Les finances intercommunales 2019

P.12 Vie économique

L'Agence AD'OCC / Connection au très haut débit

P.14 CISPD

Prévention routière / Surveillance des berges du Gardon / Convention de soutien à la politique de la réserve militaire / Permanences du droit

P.15 Page pratique



RETOUR SUR...



Une saison culturelle et sportive à succès !!!

La commission culture et sport de la Communauté de Communes du Pont du Gard œuvre depuis des années afin de dynamiser le territoire sur le plan culturel et sportif à travers une programmation éclectique.

Pour ce début d'année, le succès a encore une fois été au rendez-vous. Le festival « Au fil du Jazz » a été plébiscité par le public et les professionnels qui y ont assisté. Les rencontres intercommunales ont marqué le mois de mars en rassemblant toutes les générations autour de leur art : la danse et le chant choral. Les journées emblématiques « Les jeunes ont la pêche » et « Du pré à l'arène » ont cette année encore fait le plein avec des familles ravies d'avoir participé et appris auprès de passionnés.

Pour finir ce semestre en beauté, la communauté de communes vous propose deux événements majeurs sur le territoire

Samedi 29 juin - 21H30 - Arènes d'Aramon

Spectacle chorégraphique "Les facettes de la Danse"

Dans le cadre de sa programmation culturelle, la communauté de communes a souhaité mettre en avant la danse en collaborant avec le Pôle Danse du Conservatoire à Rayonnement Régional du Grand Avignon.

Lors de cette soirée les danseurs du 3^e Cycle et Cycle de Perfectionnement du Conservatoire se produiront sur scène pour nous présenter un spectacle chorégraphique. Ils nous proposeront un répertoire varié et pluridisciplinaire : Classique, Néo-Classique, Jazz, Contemporain, Hip Hop...

Ces jeunes artistes mettront tout leur talent au service de différents chorégraphes et feront preuve d'une grande capacité à explorer différents registres du mouvement.

Pour les deux spectacles :

PUBLIC : Tout public / DURÉE : 1h30

TARIFS : 10€/personne - Gratuit pour les moins de 12 ans.

Billetterie en ligne sur le site de l'office de tourisme Destination Pays d'Uzès Pont du Gard :

www.destinationpugp.com

Points de vente dans les offices de tourisme d'Uzès, Remoulins, et Saint Quentin la Poterie.

Samedi 6 juillet - 21H30 - Arènes de Remoulins

"Tangalo, quand les chevaux dansent le Tango"

Par la Compagnie Cavalcadanse

TANGALO est un spectacle qui mêle avec poésie les chevaux, le Tango argentin, et la musique. Ce spectacle, écrit et mis en scène par Marie-Chloé Pujol-Mohatta, artiste aux multiples facettes, passionnée par le tango et les chevaux, et Patricia Pellen, cavalière professionnelle en équitation classique et portugaise, est composé comme un poème visuel.

Vous serez éblouis par la qualité des tableaux proposés car, grâce à différentes compositions musicales (airs de valse, milonga, tango classique, nuevo ou électro) les danseurs et musiciens établissent un dialogue intime et privilégié avec les chevaux, mêlant leurs pas, leur rythme et leur cadence, jusqu'à en faire oublier leur différence, "car les chevaux aussi aiment danser le tango".

Un spectacle féminin et sensuel où la force émotive côtoie la délicatesse.

photo : © Alain Colombaud



Des rencontres entre les services de police du territoire



Lundi 8 avril, la police intercommunale se déplaçait à Castillon-du-Gard pour y rencontrer les agents de police municipale des communes du territoire.

A l'initiative du service de police de la communauté de communes, des réunions mensuelles ont été mises en place depuis le début de l'année afin que les agents de police intercommunaux, qui patrouillent la nuit entre 18h et 6h du matin et les agents de police municipaux, présents en journée, puissent se rencontrer et échanger sur leurs pratiques et aussi afin d'assurer un continuum entre les différents acteurs de la prévention et de la sécurité sur le territoire.

Des formations sur les pratiques peuvent également être dispensées pendant ces sessions. Ce jour-là, à Castillon-du-Gard, les policiers intercommunaux transmettaient à leurs collègues municipaux leur expérience et leur savoir-faire en matière de techniques d'intervention professionnelles lors de contrôles police route.

Les réunions sont organisées une fois par mois, dans une commune du territoire, en suivant l'ordre alphabétique des communes membres. La prochaine réunion, prévue au mois de mai se déroulera donc à Collias, toujours dans l'objectif de renforcer la communication et la coopération intra et inter services.

Bilan sécurité 2018

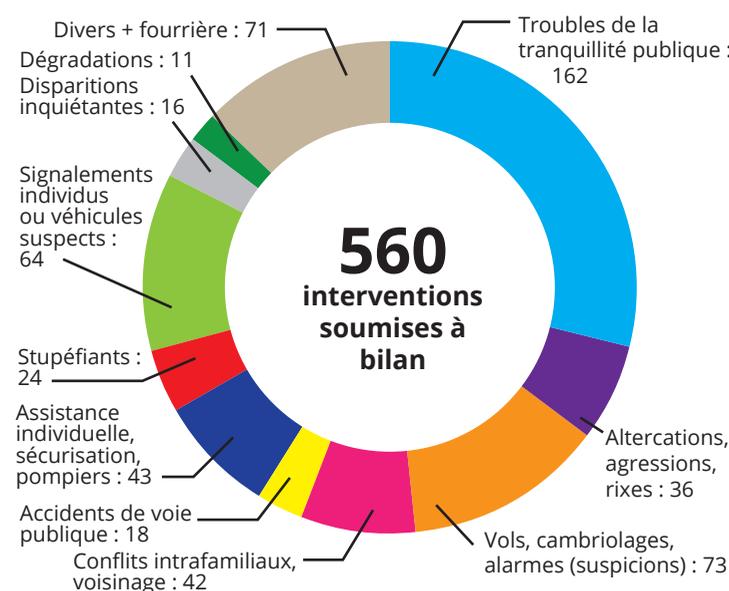
La police municipale est reconnue comme 3^e force de l'ordre, après la police nationale et la gendarmerie. Au niveau de l'intercommunalité, 8 agents et un chef de service assurent un service de nuit sur les 17 communes.

Les missions du service sont multiples : surveillance générale, actions de prévention et de répression dans la lutte contre l'insécurité routière, interventions au service de la population en réponse aux appels, service d'ordre lors de manifestations et également prévention et dissuasion de la délinquance par une présence active.

La visibilité est primordiale dans les missions de prévention qui incombent à la police intercommunale. En 2018, 360 nuits ont été couvertes par le service soit 98.5 % de l'année, pour un total de 1941 interventions, dont 560 ont été soumises à bilan.

Les missions soumises à bilan concernent la sécurité, la salubrité et la tranquillité publique. Les missions d'interventions peuvent être engagées sur demande des administrés, sur demande des élus, sur initiative (flagrant délit) ou sur information d'autres acteurs déjà engagés (gendarmerie). Il peut s'agir de nuisances sonores, d'altercations, agressions, rixes, de vols simples, cambriolages, de conflit de voisinage ou intrafamiliaux, de consommation ou détention de stupéfiants, d'accidents de la voie publique, de signalement d'individus ou véhicules suspects, d'assistance individuelle...

Concernant la sécurité routière, 1381 infractions ont été constatées dont 294 ont fait l'objet d'une verbalisation. La prévention représente donc 86% des infractions.



RETOUR SUR...



La Maison de Services au Public est ouverte !

Mercredi 3 avril dernier été inaugurée la Maison des Services au Public à Remoulins. Ce nouveau bâtiment regroupe dans un seul et même lieu, la trésorerie, l'inspection académique, le relais emploi intercommunal (devenu relais intercommunal de service au public, voir encadré), et la police intercommunale.

De nombreux élus du territoire étaient présents pour cette inauguration, dont M. Lauga, Préfet du Gard, qui a coupé le ruban au côté de M. Martinet, Président de la Communauté de Communes du Pont du Gard.

L'objectif du projet, porté par l'intercommunalité, était de maintenir l'attractivité du territoire en conservant les services publics de proximité. Plusieurs conventions ont été signées avec les acteurs institutionnels afin de proposer des permanences aux usagers : CAF, MSA, pôle emploi, mission locale... D'autres conventions sont à l'étude notamment sur des espaces de travail partagés et des espaces publics numériques.

Le nouveau bâtiment de 650 m² a été conçu par le cabinet Super, de Meynes, qui a privilégié une façade en pierre de Vers, véritable marqueur local du territoire.

Bilan financier du projet.

Le coût global de l'opération s'élève à 2 030 000 euros HT dont 440 000 euros d'acquisition du terrain et de démolition de la friche industrielle, 134 000 euros de conception, 1 070 000 de travaux. Ce projet a obtenu 814 000 euros de subventions. Le bâtiment est aux normes RT 2012, climatisé avec des prestations spécifiques liées aux besoins des occupants.



De gauche à droite : Catherine EYSSERIC, Conseillère Régionale ; Gérard PEDRO, Maire de Remoulins ; Didier LAUGA, Préfet du Gard ; Muriel DHERBECOURT, Conseillère Départementale ; Claude MARTINET, Président de la CCPG et Pascale BORIES, Sénatrice du Gard.

La Maison de Services au Public est située au :
4 rue Saint André à Remoulins.

Le relais intercommunal de services au public vous reçoit les lundis, mardis, jeudis et vendredis,
de 8h30 à 12h00
et de 14h00 à 17h00.
Le mercredi de 8h30 à 12h00.

La trésorerie vous reçoit du lundi au jeudi,
de 8h30 à 12h30.

Relais intercommunal de services au public

Le relais emploi intercommunal devient le relais intercommunal de services au public



Au fil des années, le relais emploi intercommunal s'est enrichi de nouveaux services. En plus de sa mission d'accompagnement dans votre parcours professionnel et recherche d'emploi, des partenariats ont été développés avec la CAF, la CARSAT et la MSA. Désormais, vous pouvez être accompagnés dans vos démarches concernant les retraites, la famille, le social, la santé, le logement, l'énergie, l'accès aux droits, et autres démarches administratives...

Forum de l'emploi saisonnier 2019

Le forum de l'emploi saisonnier s'est tenu le 14 mars 2019 sur le site du Pont du Gard.

Cette matinée, organisée par la Communauté de Communes du Pont du Gard et Pôle Emploi, regroupe des entreprises des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie-restauration, de l'agriculture et des services à la personne et permet à ceux qui cherchent un poste d'avoir un entretien avec l'employeur. Ce format est un gage d'efficacité pour l'entreprise et pour le demandeur d'emploi.

Les nombreuses offres d'emplois diffusées couvraient la diversité des métiers saisonniers, et représentaient un total de 517 postes à pourvoir.

Les équipes du Relais intercommunal de services au public et de Pôle Emploi Bagnols-sur-Cèze, Beaucaire et Villeneuve-lez-Avignon ont accueilli près de 400 participants afin de les orienter auprès des 35 recruteurs présents sur le forum.

Pratiques anti-gaspi dans les cantines scolaires

Depuis le 1^{er} septembre 2018, onze communes du territoire, un syndicat et trois crèches ont intégré un groupement de commandes pour l'achat des repas de cantines. C'est le prestataire Terres de cuisine qui a été retenu.

Dans ce cadre, le prestataire accompagne les structures dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. Les services de restauration scolaire de Remoulins, Meynes, Castillon-du-Gard et Argilliers ont bénéficié d'une animation ainsi que de propositions de réorganisation des habitudes de services dans le but de limiter le gaspillage alimentaire.

Par exemple, la cantine de Castillon-du-Gard a modifié les habitudes de services. Depuis le 15 mars, les enfants habituellement servis à table se lèvent pour se servir eux-mêmes. Cela permet à l'enfant de juger la quantité qu'il souhaite mettre dans son assiette et d'éventuellement se resservir si besoin.

La pesée des aliments restants dans les assiettes est réalisée quotidiennement. Cela va permettre de comparer si depuis la mise en place de ce nouveau fonctionnement, les restes dans les assiettes ont diminué.

Les Missions locales Gard Rhodanien-Uzège et Rhône Argence, ainsi que Cap Emploi, étaient également présents.

La Maison Famille Rurale accompagnait également cet événement avec des étudiants assurant, dans le cadre de leur formation, l'accueil des visiteurs.

Claude Martinet, Président de la communauté de communes, ainsi que des élus du territoire ont inauguré le forum et échangé avec les entreprises présentes.

Un premier bilan très positif a été établi avec 720 entretiens sur la matinée, dont 220 pourraient déboucher rapidement sur un emploi pour la saison.

Le rendez-vous est d'ores et déjà pris l'année prochaine pour une nouvelle édition.



ACTIONS ET PROJETS



Inauguration de la Cleantech Vallée

Jeudi 31 janvier dernier, les acteurs locaux de l'économie et plusieurs collectivités territoriales étaient réunis à l'occasion du lancement de la "Cleantech Vallée".

C'est suite à la fermeture de la centrale thermique EDF sur la commune d'Aramon que la Communauté de Communes du Pont du Gard a fait le choix, avec EDF, de prioriser la redynamisation économique à travers les Cleantech (valorisation des déchets, déconstruction, développement des ENR) qui avaient été identifiées comme un potentiel du territoire.

L'association Cleantech vallée, née d'une démarche de co-construction entre partenaires publics et privés à



pour volonté de développer un programme qui puisse répondre aux exigences de la spécificité industrielle historique du territoire et l'inscrire dans l'économie de demain. Elle compte parmi ses membres fondateurs : EDF, la Communauté de Communes du Pont du Gard, la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien, Enedis, BRL, la Banque Populaire du Sud, Orano, la CCI du Gard, CEA, Sanofi, l'UIMM, Cyclium et le Pôle de Valorisation des Sites Industriels.

La Cleantech Vallée est par ailleurs un opérateur du Contrat de Transition Ecologique, signé le 6 décembre dernier, qui vise notamment à asseoir la notoriété nationale du territoire dans le domaine des Cleantech pour conforter son attractivité vis-à-vis des entreprises locales, régionales, nationales et internationales du domaine.

Les actions de la Cleantech Vallée sont multiples :

- Veiller à la structuration des entreprises, afin d'attirer et conserver les talents ainsi que développer de nouvelles activités économiques.
- Assurer la formation et l'accompagnement des entreprises, notamment en dialoguant avec l'éducation nationale, en définissant le besoin en stagiaire et en formation, à travers la mise en place de formations, en créant des conférences sur des activités spécifiques, et en créant un diplôme Cleantech Vallée reconnu.



CleanTech Booster

Le premier projet de la Cleantech Vallée à se concrétiser est le Cleantech Booster. Il s'agit d'un programme d'accélération de croissance, unique car c'est le seul à concerner le domaine des cleantech. Son objectif est d'accélérer la croissance et le développement des entreprises du territoire Gardois en créant des emplois qualifiés.

Le Cleantech Booster possède son propre lieu d'échanges, de rencontre et de partage à Aramon. Grâce au Cleantech Booster, l'entreprise bénéficiera d'un véritable écosystème où grands groupes et collectivités locales se mobilisent pour transmettre leur expérience ainsi que des services et des moyens permettant de se développer plus rapidement dans un environnement dynamique et parfaitement adapté aux objectifs.

Transition énergétique

La Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien et la Communauté de communes du Pont du Gard se sont engagées ensemble dans un Contrat de Transition Ecologique (CTE).

Dans ce cadre, deux études ont été lancées conjointement sur les deux intercommunalités :

L'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT) vise à mettre en réseau des entreprises, parfois éloignées sur le territoire, afin de développer des synergies et des mutualisations qui leur permettraient de faire des gains environnementaux et économiques.

Il s'agit pour les intercommunalités de prendre part à la transition énergétique mais surtout de définir les conditions d'exploitation et de valorisation des ressources, d'un point de vue réglementaire mais également dans l'intérêt général en précisant que tous les flux sont concernés : matières, eau, énergie, ressources humaines, équipements... La démarche EIT permettra notamment d'instaurer un dialogue constructif et une négociation entre les parties prenantes.

Le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) est une démarche de planification, à la fois stratégique et opérationnelle qui concerne tous les secteurs d'activités, et a donc vocation à mobiliser tous les acteurs économiques, sociaux et environnementaux mais également les administrés du territoire.

Ce document-cadre de la politique énergétique et climatique de la collectivité est un projet territorial de développement durable dont la finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire.

Le PCAET sera constitué :

- d'un bilan d'émissions de gaz à effet de serre au niveau du territoire ;
- des objectifs stratégiques et opérationnels en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation au changement climatique ;
- d'un plan d'actions portant par exemple sur l'amélioration de l'efficacité énergétique, le développement coordonné des réseaux de distribution d'électricité, de gaz et de chaleur, l'augmentation de la production d'énergies renouvelables, la limitation des émissions de gaz à effet de serre, etc... ;
- et d'un dispositif de suivi et d'évaluation.

La communauté de communes labellisée Territoire d'Industrie

Après avoir intégré les Contrats de Transition Ecologique (cf. numéros précédents), la communauté de communes s'est vue reconnaître par le label Territoire d'Industrie avec la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien. Les projets de développement de ces Territoires d'Industrie se structurent autour de 4 axes :



- l'attractivité, grâce notamment à l'appui de la Banque des territoires mobilisée en priorité pour l'ingénierie, l'immobilier industriel et le foncier, ou de Business France pour les démarches d'export ;
- le recrutement des compétences, par une mobilisation notamment du Plan d'investissement dans les compétences, ainsi que la définition d'un nouvel outil, le « volontariat territorial en entreprise » (VTE), qui vise à orienter de façon privilégiée les étudiants diplômés vers des PME industrielles;
- l'innovation, en bénéficiant des dispositifs en faveur de la transition numérique;
- la simplification, notamment grâce à un appel à projets « France expérimentation » lancé le 20 décembre 2018 pour faciliter les demandes de dérogations administratives des entreprises innovantes.

Cette nouvelle reconnaissance de notre territoire renforce encore nos moyens pour favoriser l'économie et l'emploi.

ACTIONS ET PROJETS



Inauguration et journée portes ouvertes du réseau des bibliothèques

De nombreuses personnes avaient fait le déplacement, le vendredi 12 avril à la médiathèque E. Mathieu de Domazan pour l'inauguration du réseau des bibliothèques. Elus du territoire, partenaires et bibliothécaires étaient présents pour la concrétisation d'un long travail collectif, qui permet de proposer un nouveau service à destination de tous les habitants de la communauté de communes. Avec pas moins de 12 bibliothèques municipales dans le réseau, les lecteurs et lectrices peuvent profiter de plus de 50 000 ouvrages et documents réunissant livres, CD, DVD, journaux et bientôt ressources numériques.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'accès aux bibliothèques du réseau est devenu **libre et gratuit** grâce à une carte unique qui permet d'emprunter les ouvrages que vous souhaitez dans n'importe quelle bibliothèque du réseau. La mise en réseau offre également la possibilité de parcourir en ligne les actualités des bibliothèques, de consulter tous les documents disponibles et même de les réserver à distance via le portail en ligne pontdugard.bibenligne.fr

Claude Martinet, Président de l'intercommunalité a rappelé dans son discours l'attachement de la communauté de communes à ces lieux de culture et de lien social que sont les bibliothèques, "véritables relais de vie et de citoyenneté". Il a également salué "l'investissement quotidien" des plus de 50 bibliothécaires que compte le réseau, "qu'ils soient agents ou bénévoles" et "qui fourmillent pour vous accueillir quotidiennement et vous proposer des fonds pertinents et des animations originales". Louis Donnet, maire de Damazan, Michel Pronesti, Vice-président en charge de la culture et Muriel Dherbecourt, conseillère départementale ont également salué l'aboutissement de ce projet.



Le lendemain de cette inauguration, samedi 13 avril, les bibliothèques du réseau ouvraient leurs portes de 10h30 à 12h et de 14h à 16h, avec une multitude d'animations au programme. Jeu de piste, atelier d'écriture, conférence, atelier créatif, exposition, jeux de société ou encore séance de dédicaces étaient proposés au public par les différentes bibliothèques du réseau.

Le Bus de la mer est de retour !



Du 9 juillet au 29 août, les habitants pourront une nouvelle fois bénéficier du bus de la mer pour se rendre au Grau du Roi pour 1€ par personne.

Attention ! Changement de dates :

- le bus de la mer qui concerne les communes de St-Bonnet du Gard, Remoulins, Fournès et Estézargues est avancé au mercredi,
- et le bus de la mer qui concerne les communes d'Argilliers, Collias et Vers-Pont du Gard est décalé au jeudi.

Pour télécharger le calendrier de l'été 2019, RDV sur le site internet de la Communauté de Communes du Pont du Gard www.cc-pontdugard.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

Des fonds européens pour les projets du territoire

Le territoire de l'Uzège-Pont du Gard dispose de fonds européens depuis 2016 grâce au programme LEADER. Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural dit PETR est la structure porteuse du programme, le comité LEADER, est l'organe qui sélectionne et approuve les projets. Ce dispositif permet de soutenir des projets de développement local en lien avec la stratégie territoriale.

Sur les bons résultats des projets présentés et du travail de sélection du comité LEADER, une dotation complémentaire de 600 459 € a été attribuée à l'Uzège - Pont du Gard fin 2018, enveloppe qui s'ajoute à celle initiale de 1 750 000 €, soit 2 350 459 €.

Le comité LEADER accorde ses subventions nécessairement en cohérence avec la stratégie de développement du territoire, avec un co-financement de la CCPG pour certains projets privés en fonction des plans de financement.

Dossiers LEADER sélectionnés et financement

	CCPG	LEADER
Boucle cyclo : travaux de continuité de l'itinéraire Via Rhôna (Maîtrise d'ouvrage CCPG)		4 380,00 €
Rénovation du portail du cimetière d'Argilliers		8 582,40 €
Rénovation du monument aux morts, de l'oratoire et du campanile de Fournès		3 906,78 €
Restauration et mise en valeur du petit patrimoine de St Bonnet du Gard		9 002,64 €
Restauration du canal d'irrigation des jardins potagers de Valliguières		7 584,00 €
Aménagement d'une aire de camping cars à Remoulins		86 641,84 €
Boucles cyclo-découvertes "Uzège - Pont du Gard" et "Vigne à vélo" (Maîtrise d'ouvrage CCPG)		3 734,39 €
Création d'un manège équestre à destination des jeunes et des touristes à Collias (Maîtrise d'ouvrage privée)	6 000 €	24 000,00 €
Verger pédagogique en biodiversité à Meynes (Maîtrise d'ouvrage privée)	1 000 €	11 864,62 €
Création d'un multi-commerce dans le centre de Castillon du Gard		41 328,00 €
Potager Partagé de Collias		2 733,86 €
Mise en réseau des bibliothèques CCPG (Maîtrise d'ouvrage CCPG)		23 014,10 €
Projet expérimental d'une cuisine en circuits courts et produits AB (Collias-Argilliers-Sanilhac)		15 753,95 €

Mutualisation : du nouveau pour 2019

Quoi ?

Création d'un budget annexe de « Mutualisation » distinct du budget principal.

Pourquoi ?

Présenter la réalité de l'intérêt du bloc local en assurant la sincérité des coûts des divers dispositifs de mutualisation ; Assurer une visibilité cohérente des missions publiques "mutualisées" au sein du territoire notamment pour celles où des flux financiers entre EPCI/Communes existent ; Etre une aide pour le suivi des opérations tant en recettes qu'en dépenses.

Pour quels dispositifs ?

Tout en satisfaisant les conditions fixées par les textes et jurisprudences en matière de coopération entre personnes publiques, pour les actions telles que le :

- Service commun « Autorisation du Droit des Sols » ;
- Service commun « Conseil, maintenance des systèmes informatiques et de téléphonie » ;
- Les prestations de service existantes et à venir comme les conventions de prestations de service technique (entretien des espaces verts, travaux de ferronnerie et divers...) ;
- Les différents dispositifs, opportunités et missions de mutualisation au sein et hors du bloc local.

Quand ?

Applicable dès l'exercice budgétaire 2019, toujours dans une volonté de répondre aux besoins des usagers.

Reconduction de l'opération de surveillance des berges du Gardon pour la saison estivale 2019 sur les communes de Collias, Remoulins et Vers-Pont du Gard par la présence effective de deux Agents de Tranquillité Publique sur le terrain.

FOCUS BUDGÉTAIRE

Les finances intercommunales 2019

La Communauté de Communes du Pont du Gard a voté à l'unanimité le Compte Administratif 2018 intégrant notamment les nouvelles compétences transférées par l'Etat que sont l'économie et le tourisme. A ce titre, elle est partenaire officiel du Label régional Grand Site Occitanie (sites remarquables de Nîmes, du Pont du Gard et d'Uzès, concerne également les Gorges du Gardon).

De même, 2018 a été marquée par la mise en place d'un modèle de financement de baisse inédite des dotations de l'Etat, la réforme de la taxe d'habitation avec un dégrèvement confirmé mais qui inquiète, et le transfert de la compétence GEMAPI retracée dans un budget annexe faisant ressortir un léger excédent de 502,07 €.

En 2018, la Communauté de Communes du Pont du Gard a une nouvelle fois participé à l'effort de redressement des comptes publics avec comme conséquence directe un prélèvement sur sa fiscalité.

Cependant, les choix et les actions ont permis de mener la politique d'investissement souhaitée :

- Maison des Services Publics, Ateliers Relais,
- Entretien et embellissement des sites dédiés à la Petite Enfance,
- Soutien aux projets d'investissement communaux,
- Mise en réseau des bibliothèques,
- Développement d'une politique de collecte des déchets amélioré.

Le Budget Primitif Général 2019 ci-contre est approuvé à l'unanimité des votants.

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Dépenses	18 241 880,48 €	1 766 033,98 €	20 007 914,46 €
Recettes	17 992 077,00 €	1 601 583,12 €	19 593 660,12 €
Résultat exercice	-249 803,48 €	-164 450,86 €	-414 254,34 €
Résultats reportés 2017	6 230 128,71 €	1 123 804,13 €	7 353 932,84 €
Résultat clôture	5 980 325,23 €	959 353,27 €	6 939 678,50 €

BUDGET PRIMITIF 2019

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	19 384 952 €	22 880 047 €
Investissement	1 144 972 €	1 955 571 €

L'action de la Communauté de Communes

Le développement de l'économie et l'emploi

- Création d'une nouvelle filière économique autour des cleantech (CTE) ;
- Accompagnement des start up et des PME pour leur développement sur le territoire ;
- Inscription dans la démarche "Territoires d'industrie" du ministère de l'économie pour laquelle le territoire est labellisé ;
- Développement du Relais intercommunal de services au public, dans le cadre de la nouvelle Maison de services au Public ;

- Mobilisation autour des projets économiques et touristiques notamment autour du secteur de l'A9
- Réalisation des travaux de viabilisation de voirie de certaines zones d'activités ;

L'attractivité du territoire

- Mise en tourisme de la halte fluviale ;
- Poursuite de la valorisation des sentiers de promenades et randonnées, réalisation de boucles cyclos ;
- Actions d'entretien, de préservation et de mise en valeur du patrimoine et équipements.

	2014	2015	2016	2017	2018
Taux de charge de la dette	0.35 %	0.35 %	0,23%	0,41%	0,84%
Encours dette / habitant	11.71 €	9.14 €	7,75 €	55,22 €	50,59 €
Charges de personnel de la collectivité	20.56%	24.66%	25,45%	25.96%	24,78%

VIE ÉCONOMIQUE

L'Agence AD'OCC

La compétence économique est partagée, par la loi, avec la Région Occitanie qui propose des aides importantes directement pour les projets des entreprises et au travers de l'action de l'agence AD'OCC.

Les missions de l'Agence AD'OCC

L'agence régionale de développement économique AD'OCC met ses compétences au service des entreprises de la région avec une double ambition : accroître l'attractivité nationale et internationale de la région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et créer de la valeur et de l'emploi sur l'ensemble du territoire.

Ses missions s'articulent autour de cinq axes :

- la structuration des démarches individuelles et collectives ;
- la prospection de nouveaux marchés au national et à l'international ;
- la promotion de l'entreprise, de ses produits et de son savoir-faire, plus généralement du produit en Occitanie ;
- le rôle d'interface entre le monde de l'entreprise et celui de la recherche ;
- l'aide à la création d'entreprises innovantes et à leur développement.

AD'OCC travaille en étroite collaboration avec l'éco-système régional de développement économique : réseaux consulaires, pôles de compétitivité et clusters, réseaux d'entreprises, écoles d'ingénieurs et universités, organismes de recherche, centres techniques, agences nationales, banques, gestionnaires de fonds, etc ... pour apporter la réponse la plus adaptée aux besoins des entreprises régionales.

Les outils AD'OCC

L'agence régionale de développement économique développe des outils concrets et performants pour soutenir de manière pragmatique les entreprises dans leur phase clé d'évolution :

Les Maisons de Région à l'international : à Shanghai, à Casablanca, à Londres et à New York, elles mettent leur expérience du pays au service du développement international des entreprises régionales.

La marque Sud de France : elle rassemble, sous une marque ombrelle, les productions viticoles, agricoles et agroalimentaires, les produits de bien-être d'Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. Elle regroupe 2 000 entreprises et 10 000 produits.

Les Maisons de Région en Occitanie : un service public de proximité dans chaque département. Au sein des maisons coordonnées par la Région, les antennes de l'agence accueillent les chefs d'entreprises et les porteurs de projets.

Les aides de la région sont notamment le Pass Occitanie pour les petites entreprises (pour des aides jusqu'à 40 000 €) et le Contrat Occitanie Attractive mais également d'autres concernant l'emploi, l'innovation, l'export, l'investissement immobilier...

Entreprises, porteurs de projets, nous vous invitons à prendre contact avec la communauté de communes ou avec le Relais intercommunal de services au public (pour vos questions d'emploi) ou encore de contacter directement l'agence AD'OCC à l'adresse : contact@agence-adocc.com



Agence de Développement Économique

Connection au très haut débit

La communauté de communes intervient pour accompagner le développement des entreprises du territoire.

Les Zones d'activités de Théziers et de Domazan viennent d'être connectées au très haut débit par la communauté de communes et le département du Gard (pour Domazan). L'arrivée de cet internet haute vitesse et dans les deux ans de la fibre optique dans le cadre du projet départemental était indispensable pour retrouver une économie dynamique porteuse d'emplois.

Prévention routière

Le CISPD a initié une action en partenariat avec les écoles maternelles des communes portant sur la prévention et la sensibilisation des écoliers à la Sécurité Routière : l'Action MOBILIPASS.

Les objectifs de l'action MOBILIPASS sont :

- D'aller à la rencontre des élèves du territoire et leur permettre de bénéficier d'une action de sensibilisation à la Sécurité Routière,
- De participer aux apprentissages permettant aux enfants de 5 à 11 ans de devenir progressivement autonomes dans leurs déplacements (piétons, cyclistes et passagers de voiture ou de transport en commun).
- De permettre aux élèves de disposer d'un vocabulaire adéquat à l'éducation routière en abordant 3 thèmes :
 - Les mots de la rue et de la route,
 - En voiture,
 - Dans le car.

L'action se déroule dans les locaux de l'école sous la responsabilité de l'enseignant.

Une animatrice et un policier municipal interviennent en classe auprès des élèves de grande section maternelle. Chaque groupe d'enfant bénéficie de deux séquences d'1h.

- La séquence n°1 sur "Les mots de la rue et de la route", pour connaître les espaces de circulation, les véhicules et les usagers.
- La séquence n°2 sur "en voiture et dans le car", pour comprendre pourquoi s'attacher et savoir où et comment s'installer.

Permanences du droit

Le CISPD a sollicité le CIDFF du Gard afin de répondre à l'une des priorités du gouvernement en matière de sécurité qui est la lutte contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales.

Pour ce faire, des permanences du droit sont organisées tous les 1^{er} mardis du mois. Les juristes du CIDFF vous accueillent et étudient votre situation afin d'obtenir une information claire et précise, sans avoir à engager des frais de déplacements, ni avoir recours aux transports en commun.

Ces professionnels interviennent principalement dans le champ du droit des personnes et de la famille et traitent essentiellement des problématiques relatives aux : droit de la famille, droit des consommateurs, droit international, droit pénal, droit du travail, droit locatif...

Nouveau : les permanences du droit ont lieu à la Maison de Services au Public à Remoulins, 4 rue Saint André.

PERMANENCES GRATUITES. Pour prendre rdv : 04.66.38.10.70

Surveillance des berges du Gardon

Pour la 2^e année, les communes de Collias, Remoulins et Vers-Pont du Gard se regroupent pour créer un service de surveillance des berges du Gardon à compter du 1^{er} juin et jusqu'au 31 août.

Deux Agents de Tranquillité Publique patrouilleront sur ces 3 communes pour :

- Prévenir et surveiller le bon ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique, les incendies,
- Créer et maintenir des relations de proximité avec la population,
- Alerter les forces de l'ordre en cas d'infractions à la loi pénale.

Aucun incendie n'a eu lieu sur ces 3 communes lors de la 1^{ère} mise en place du dispositif

Convention de soutien à la politique de la réserve militaire

Le 28 juillet 2016, le président de la République annonce la création de la garde nationale. Elle regroupe les volontaires servant au titre d'un contrat d'engagement dans la réserve opérationnelle des forces armées et formations rattachées et les volontaires de la réserve civile de la police nationale.

La montée en puissance de la garde nationale vise à être en mesure de déployer quotidiennement plus de 8 100 réservistes au service de la sécurité et de la protection des Français.

L'emploi de ces réservistes au sein des forces armées et formations rattachées reste toutefois subordonné à un certain nombre de contraintes qui limitent leur disponibilité, aussi bien en termes de durée d'activité de réserve que de réactivité.

C'est par souci de patriotisme et d'efficacité que la CCPG a décidé, lors du conseil communautaire du 25 mars dernier, de soutenir la politique de la réserve militaire par "l'octroi aux agents, fonctionnaires ou non titulaires, ayant la qualité de réservistes opérationnels, de facilités particulières et, d'autre part, d'instaurer un climat de confiance, reposant sur le dialogue, entre l'employeur et le ministère des Armées".

>>> Transport à la Demande

Le TAD s'adresse, à toute personne résidant sur le territoire de la Communauté de Communes du Pont du Gard, de plus de 70 ans ou bénéficiant des minimas sociaux. Après inscription (dossier à retirer en mairie), **les réservations doivent être faites 7 jours à l'avance, par téléphone au 04.66.37.65.82, du lundi au vendredi, de 14h à 17h.**

>>> Service Petite Enfance

Accueil collectif

Accueil régulier ou occasionnel, l'enfant évolue en compagnie d'autres enfants encadrés par une équipe pluridisciplinaire.

Tél : 04.66.37.65.79

Mail : petiteenfance@cc-pontdugard.fr

RAM "Petit d'Homme" (accueil individuel)

Le relais assistants maternels est un lien entre parents et assistants maternels. C'est un lieu d'informations, d'animations, de rencontres, d'échanges et de médiation.

Tél : 04.66.37.65.77

Mail : v.gavilan@cc-pontdugard.fr

P'tit LAPE (lieu d'accueil enfants-parents)

"Le P'tit Lape" est un espace convivial de rencontres, d'échanges et de parole pour les parents et les enfants de 0 à 6 ans.

Tél : 04.66.37.65.79

Mail : petiteenfance@cc-pontdugard.fr

>>> Police Intercommunale

La police intercommunale intervient sur tout le territoire de la Communauté de Communes du Pont du Gard à partir de 18h.

Chef de Service - Stéphanie MATHIEU

Tel : 04.66.03.19.34 / Port : 06.37.65.44.27

>>> Relais Intercommunal de Services au Public

Remoulins : Maison de services au public, 4 rue Saint André 30210 REMOULINS - Tél : 04.66.37.27.13

Lundi/mardi/jeudi/vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 - Mercredi : de 8h30 à 12h00

Aramon : Avenue Saint Martin 30390 ARAMON

Tél : 04.66.57.11.66

Mardi et jeudi : de 8h30 à 12h00

>>> L'office de Tourisme Destination Pays d'Uzès Pont du Gard

Bureau d'information touristique de Remoulins

Place des Grands Jours - 30210 Remoulins

Tél : 04.66.37.22.34

Bureau d'information touristique d'Aramon

Place Ledru Rollin - 30390 Aramon

Tél : 04.66.37.95.05

www.destinationpugg.com

>>> Gestion des déchets

Déchèterie de COMPS - Tél : 04.66.37.67.67

(Pour les usagers de Comps et Montfrin).

Déchèterie de MEYNES - Tél : 04.66.37.67.67

(Pour les usagers de Meynes).

Déchèterie de FOURNÈS - Tél : 04.66.01.88.04

(Pour les usagers de Fournès, Castillon du Gard, Remoulins, St Hilaire d'Ozilhan, St Bonnet du Gard et Valliguières).

Déchèterie d'UZÈS - Tél : 04.66.22.32.70

(Pour les usagers d'Argilliers, Collias et Vers-Pont du Gard).

Déchèterie de CONNAUX - Tél : 04.66.90.58.00

(Pour les usagers de Pouzilhac).

Déchèterie d'ARAMON - Tél : 0800.82.10.10

(Pour les usagers d'Aramon, Domazan, Estézargues et Théziers).

>>> SPANC

Les propriétaires disposant d'une installation d'assainissement non collectif, n'ayant pas réalisé leur contrôle obligatoire doivent contacter le service SPANC :

Kévin GORECKI - Technicien SPANC

spanc@cc-pontdugard.fr / 04.66.37.67.74 - 06.78.13.84.31

>>> Contacter la CCPG

Vous avez une question sur l'un de nos services ?

Le site internet de la Communauté de Communes du Pont du Gard est disponible 24/24h et 7/7j : **www.cc-pontdugard.fr**

La Communauté de Communes du Pont du Gard vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Tél : 04.66.37.67.67 / Mail : contact@cc-pontdugard.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PONT DU GARD

LES FACETTES DE LA DANSE



TANGALO

Compagnie Cavalcadanse

Quand les chevaux
dansent le Tango

SPECTACLE CHORÉGRAPHIQUE
Classique - Jazz
Contemporain - hip-hop

Samedi 29 juin
Arènes d'Aramon
21H30

Samedi 6 juillet
Arènes de Remoulins
21H30

10€/personne - Gratuit pour les moins de 12 ans

Billetterie en ligne sur le site de l'office de tourisme Destination Pays d'Uzès Pont du Gard

www.destinationpupg.com

Points de vente dans les offices de tourisme d'Uzès, Remoulins, et Saint Quentin la Poterie



www.cc-pontdugard.fr

DESTINATION
PAYS D'UZÈS
PONT DU GARD
PLURIELLE ET TOUTEMENT UNIQUE



Remoulins

Avec la participation de notre partenaire Les Jardins de l'Aqueduc - Pépinière à Argilliers